

Termes de références

Sélection d'entreprises pour la production de poussins d'un jour à travers les couvoirs de l'Etat au compte du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage.

1- Contexte

Pour soutenir le développement rural et offrir plus d'opportunités de création d'emplois et de revenus, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage a acheté des couvoirs et compte trouver les partenaires pour leurs exploitations.

Cette initiative permettra de booster l'économie rurale, promouvoir le développement durable, lutter contre l'exode rural et l'immigration clandestine. Elle contribuera également à la sécurité alimentaire et de « *Quitter la logique de l'élevage de don pour rentrer dans une logique de l'élevage professionnel* ».

Dans le secteur de l'élevage, certaines filières ont été ciblées et prises en compte à cet effet, il s'agit entre autres de la promotion de l'aviculture améliorée par l'utilisation de couvoirs pour la production de poussins d'un jour.

Ces couvoirs constituent une composante préalable et essentielle pour la mise en œuvre de toute activité avicole, permettant ainsi de réduire le coût d'achat et de transport des poussins (ponte et chair) à l'importation.

En Guinée, la production de poussins d'un jour, peine à être une réalité à cause de quelques difficultés dont les principales sont :

- Faiblesse de la mobilisation des ressources financières ;
- manque de professionnalisme des acteurs ;
- difficultés d'approvisionnement en intrants ;
- difficultés d'accès au crédit.

C'est dans ce cadre que le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage lance le présent appel à concurrence qui comporte trois (3) lots distincts dont la gestion et la coordination seront assurées en commun accord avec les promoteurs.

Le Projet va couvrir trois (3) régions administratives du pays et il mettra l'accent sur Kankan, Faranah et Nzérékoré qui sont les villes importantes en termes d'approvisionnement de poussins d'un jour dans les préfectures environnantes.

2- Objectif général

Le partenariat Public Privé étant un levier qui pourrait apporter la solution à toute activité avicole, l'objectif global visé est de réduire le coût d'achat et de transport des poussins à l'importation à travers la production de 2 000 000 de poussins d'un jour par semaine.

3- Résultats attendus

- L'accessibilité aux poussins est facilitée
- L'importation des poussins est réduite
- Les acteurs sont formés

4- Fonctionnement

Le partenaire privé est en charge de :

- fournir les poussins avec un taux de mortalité de 12% pour chaque lot de 1000 poussins auprès des fermiers et à temps suivant le calendrier proposé.
- mettre en place un système de paiement souple et sans contrainte financière en faveur des éleveurs.
- Encadrer les fermiers du démarrage jusqu'à la production des œufs de consommation et/ou de poulets de chairs.
- assurer le bon fonctionnement des installations des couvoirs.
- souscrire à l'assurance épidémies aviaires et transport des poussins ;
- respecter les normes zoo sanitaires de toute la chaîne élargie au niveau des fermes utilisatrices des poussins.

L'installation des couvoirs, le recrutement du personnel, la fixation du prix d'achat des poussins et la durée du projet seront déterminés en commun accord entre les parties.

5- Financement :

Malgré la faiblesse des ressources disponibles (ce qui explique en partie la volonté de chercher un partenaire privé), le Ministère est disposé à mobiliser des ressources propres pour contribuer au financement du projet.

Le financement à coûts partagés vise à mettre en place des conditions favorables pour aider les promoteurs à mettre en œuvre leurs plans d'affaire. Dans tous les scénarios, le Locataire devra mobiliser au moins 50% des ressources nécessaires (sur ressources propre ou par emprunt auprès d'une institution financière). Les quotas feront l'objet d'accord entre les parties.

8. Délais, date limite de dépôt des dossiers

Les dossiers de candidature sont envoyés sous pli fermé (un (1) original plus trois (3) copies à l'adresse suivante : *Directrice Nationale de l'Alimentation et des Productions Animales/Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, BP : 576 Almamy, Kaloum, Conakry République de Guinée*. La version électronique est déposée en ligne sur la plateforme www.offre.magel.gov.gn.

Le dépôt physique à l'adresse indiquée ci-dessus est obligatoire.

- La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 10 Avril 2022 à 23h59 GMT
- Le partenaire choisi devra commencer la mobilisation des moyens au plus un mois après la décision de l'Etat matérialisée par la signature d'un contrat de location-gérance.

Pour toute information, contacter : candidature@magel.gov.gn / Tel : 624263047

9. Dossiers de candidature et critères d'évaluation

1) Composition du dossier de candidature

Le dossier de candidature doit comporter :

- ★ Les documents administratifs (RCCM)
- ★ Une offre technique et fonctionnelle détaillée ;
- ★ Une note méthodologique détaillant l'approche de la mise en œuvre ;

- ★ Offre financière (toutes taxes comprises) en monnaie GNF ou USD pour des entreprises étrangères incluant les ressources financières que l'entreprise ou le consortium compte mobiliser, le plan d'utilisation rationnelle des ressources de l'Etat ainsi que la clé de répartition des bénéfices générés.
- ★ Une synthèse (maximum 5 pages) qui présente les éléments clés de la solution proposée.
- ★ A l'issue d'une visite de terrain, le partenaire devra fournir un document expliquant sa politique environnementale et sociale en lien avec le site.
- ★ Les documents soumis doivent être rédigés en langue française.

2) Critères d'évaluation

Une commission d'évaluation impliquant différents experts du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage ainsi que celui en charge des Finances évaluera les propositions. Les évaluateurs qui seront désignés par une Note du Ministre de l'Agriculture et de l'Élevage, ne sont pas autorisés à entrer en contact avec les candidats concernant leur proposition. Les évaluateurs ne pourront utiliser les informations contenues dans les propositions qu'aux seules fins de l'évaluation.

Les soumissionnaires devront :

- a. avoir au moins une expérience réussie dans le cadre d'élaboration de projets de même nature au sein de la sous-région ou équivalent ; (25/100) ;
- b. avoir une bonne compréhension du projet, ses implications dans le domaine de la production et de la commercialisation des produits avicoles (10/100) ;
- c. avoir la capacité de mobiliser les ressources humaines et financières en lien avec le projet (25/100) ;

d. Critères techniques : (40/100)

- **Pertinence** : La solution proposée répond aux contraintes techniques et opérationnelles, et est susceptible d'emporter l'adhésion des acteurs ;
- **Crédibilité** : Les éléments de preuve permettant d'attester la fiabilité de la solution proposée et confirmant l'atteinte des performances et délais demandés pour le programme ;
- **Viabilité** : la situation de la ou des sociétés candidates, les perspectives de développements ainsi que les collaborations envisagées ;
- **Efficience** : la capacité des entreprises à mobiliser des ressources importantes pour réaliser des résultats positifs dans un délai raisonnable, au profit de l'ensemble des parties prenantes.

La commission d'évaluation établira la liste des propositions techniques qui auront atteint la note technique requise de 70 points sur 100. Ces candidats seront invités par la commission à des entretiens de présentation des propositions (techniques et financières). Les choix finaux seront fondés sur les résultats d'évaluation, sur le coût de chaque proposition vis-à-vis du budget disponible et sur des considérations d'ordre stratégique pour le Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAGEL).

NB: Une entreprise peut soumissionner pour l'ensemble des lots, mais ne pourra être attributaire que d'un seul lot, sauf dans l'hypothèse où aucune offre n'ait été jugée recevable et conforme pour les autres lots.



A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and a long, sweeping tail that extends downwards and to the right.

Mamoudou Nagnalen Barry